

**2009/1784 - Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes et des mariages de la Mairie du 3e à l'Association "AJC" - Montant de la gratuité : 95 € TTC (Service des Mairies d'Arrondissement) (BMO du 05/10/2009, p. 1667)**

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

(Adopté.)